Rompre et rebondir

Autor(en): **Bui-Xuân, Gilles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-995889

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Photos: Daniel Käsermann

Le corps réhabilité des personnes handicapées physiques

Rompre et rebondir

Aucun corps, même le plus performant, n'est à l'abri d'un accident. Nul ne peut envisager cette rupture pour lui-même, car elle renvoie à l'image d'un corps définitivement diminué. Pourtant le sport peut permettre d'entrer dans des stratégies de réhabilitation, et ainsi de rebondir.

Gilles Bui-Xuân

Il est bien difficile de prendre de la distance vis-à-vis du handicap, car celui-ci nous convoque au plus profond de notre humanité. Aussi loin que remonte la mémoire de l'homme, le handicap est montré du doigt, tantôt comme un signe divin, tantôt comme manifestation d'une faute à expier.

La figure sociale du handicap

Ainsi toutes les cultures ont attribué un statut particulier aux personnes porteuses d'un handicap. Mais si la distinction est parfois faite entre handicap physique ou sensoriel et handicap mental, lorsque l'on évoque le handicap en général, c'est au handicap physique auquel spontanément on pense (*Compte*, 1999).

Dans ces conditions, notre corporéité serait-elle alors complètement déterminée par l'entrée dans un nouveau monde, dans une nouvelle culture corporelle (*Marcellini*, 1997), ou bien resterait-il quelques degrés de liberté pour que ce corps objet, objet de soins, objet de compassion, puisse accéder au statut de sujet grâce à sa mobilisation dynamique et autonome?

Si le corps est le médiateur de toute conduite humaine, alors c'est bien dans l'expression de sa nouvelle corporéité que la personne handicapée physique révélera toute son humanité. Ces nouvelles barrières, si elles entravent les performances d'un corps machine, d'un corps de marché, ne devraient toutefois pas enrayer ni son plaisir ni sa créativité, et le sport peut y contribuer.

Trajectoires de réhabilitation

Le suivi longitudinal de blessés médullaires (*Bilard et col.*, 1994) montre clairement l'intérêt de la pratique sportive tant en termes de retour à l'emploi, d'économie de soins infirmiers, kinésithérapiques et médicaux, qu'en termes de passage du permis de conduire ou de voyages à l'étranger.

Mais les destins individuels sont aussi liés aux stratégies développées par les personnes handicapées dans la gestion de leur stigmate. Là encore le sport peut représenter une occasion inestimable d'investissement qui, tout en évoluant au fil du temps, va nettement différencier les non-sportifs des sportifs, et parmi ces derniers, ceux qui acceptent d'entrer dans des groupes de pairs stigmatisés, de ceux qui les rejettent. On peut très nettement repérer trois étapes consécutives (*Marcellini et col.*, 1997):

- Une première étape de participation sociale sectorielle, c'est-à-dire s'adressant uniquement à des groupes de valides ou à des groupes de pairs. Elle marque la difficulté à s'accepter dans son nouveau corps, et procède soit d'une volonté de déstigmatisation externe dans des espaces ordinaires et dans le refus de la confrontation aux corps des handicapés, soit d'une déstigmatisation interne en restant entre pairs stigmatisés.
- Une seconde étape d'acceptation des

Gilles Bui-Xuân est professeur agrégé d'EPS. Il est actuellement maître de conférences à la Faculté des sciences du sport de l'Université de Montpellier 1 et dirige le Département d'activités physiques adaptées. Adresse: 230, rue des Térébinthes, 34830 Clapiers, France

« La modification du corps altère la condition d'infirme, prend le pas sur l'identité de chaque malade, en particulier dans une société qui valorise de plus en plus la jeunesse, la beauté et la vitalité corporelle. »
(Nenna, 1990)

autres personnes handicapées, donc de soi et de son propre corps, permet d'affronter le regard des autres, valides. Elle se manifeste souvent par un militantisme à travers des affiliations diverses non sectorielles.

● La troisième étape d'intégration sociétale marque la banalisation du handicap dans une participation sociale normalisée. Une relation virtuelle et symbolique avec toute personne handicapée devient alors possible, en même temps que s'opère un désengagement du militantisme. Les préoccupations majeures ne concernent plus le corps car le deuil de l'ancien corps a été fait. Les sujets passent maintenant à autre chose, s'investissent dans de nouveaux projets.

Le sport représente un vecteur important tout au long de cette trajectoire: non seulement il permet son déclenchement, mais surtout il en autorise la poursuite. Par le sport la personne handicapée arrive à dépasser l'image négative que lui renvoie le social. Par le sport elle participe à la transformation de l'image du handicap.

Le sport comme facteur d'intégration

Roy Compte (1999) constate que «dans la presse, le sport pour handicapés se définit surtout comme un sport intégrationniste en cherchant à positiver l'image du handicapé – l'athlète quel que soit son degré de handicap trouve le moyen de se dépasser en réalisant de véritables performances. Les stratégies apparentes consistent à mettre à distance l'anormalité en procédant à l'effacement symbolique du handicap, notamment en évacuant toutes les formules signifiantes et en banalisant les titres des différents articles.» On est alors en droit de se demander si le sport doit masquer la différence, ou s'il doit prendre en compte la singularité.

L'intérêt majeur de la pratique sportive réside alors dans la restauration d'un sentiment de compétence. C'est en effet la seule activité qui, sans prêter à conséquence, peut être pratiquée à sa mesure, sans obligation de résultat, et qui surtout, en étant bien balisée, permet de se situer au regard de ses propres objectifs, fixés de façon réaliste en tenant compte de ses capacités et de son investissement.

Mais la condition sine qua non d'atteindre ce sentiment mesuré de compétence demeure la mobilisation du sujet. Pour qu'une personne handicapée se mobilise, encore faut-il que l'enseignant ou l'entraîneur lui fournisse les mobiles de l'action. C'est en rendant l'activité réellement signifiante pour le sujet, dans la situation précise qui est la sienne, que l'intervenant va le placer en «consonance socio-conative» et déclencher sa mobilisation (*Bui-Xuân*, 1999).

Mais, pour ce faire, il devra adopter un modèle d'intelligibilité de l'acte pédago-

gique, ainsi qu'une grille de lecture de la production motrice du sujet. Cette évaluation ne peut se faire qu'en situation réelle d'activité, c'est-à-dire à partir de ce que la personne handicapée réalise précisément, par exemple en situation de jeu.

Encore faut-il savoir ce qui peut être observé, et donc posséder un référentiel d'indicateurs synthétiques simples. Par exemple en tennis, à l'instar d'une personne valide, et une fois acceptée la règle des deux rebonds, le joueur sera «renvoyeur, placeur, appliqué, géomaître ou chrono-maître» (*Bui-Xuân*, 1998).

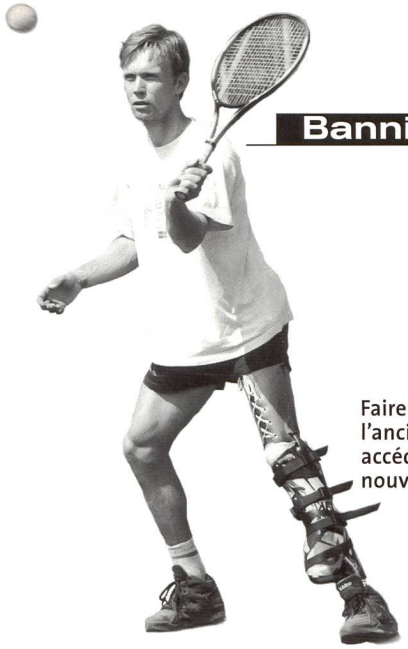

Faire le deuil de l'ancien corps et accéder à une nouvelle vie.

Bannir les situations handicapantes

Après le droit à l'éducation, puis au travail, les personnes handicapées ont acquis le droit au sport et au loisir. Même si des fédérations sportives spécifiques leur permettent d'accéder plus facilement à un sport «adapté», faut-il pour autant entretenir une ségrégation dans l'activité corporelle ou au contraire s'appuyer sur cette dernière pour favoriser l'intégration?

A partir du moment où l'on ne considère plus une personne comme rédhibitoirement handicapée, mais le handicap comme le produit d'une rencontre entre une personne quelle qu'elle soit et un contexte environnemental à l'origine d'une «situation handicapante» pour celle-ci, alors il devient possible d'aménager et de traiter tout contexte pédagogique pour qu'il ne soit handicapant pour personne et favorise ainsi la réussite de tous.

Accéder à une nouvelle vie

C'est ainsi que ces observations concrètes renvoient aux significations qui régissent l'action et mobilisent le joueur dans un registre auquel il ne saurait déroger. Si par exemple le tennisman en fauteuil cherche systématiquement à renvoyer la balle dans l'espace laissé libre par son adversaire, c'est qu'il n'est plus guidé par l'émotion dominante de la première étape conative qui ne l'aurait poussé qu'à chercher à passer le filet, espérant ainsi mettre l'autre en difficulté de renvoi comme il l'est lui-même en permanence, et pas encore enclin à s'appliquer techniquement dans la réalisation de beaux gestes, garantie d'un jeu d'échange sans faute, mais sans point gagnant.

Une fois le joueur situé dans une étape conative, il suffit de lui proposer des situations correspondant à son étape, c'est-à-dire fondées sur le sens actuel qu'il donne au jeu (placer la balle là où l'autre n'est pas). Si ces situations doivent être aussi multiples que variées, elles doivent autant que possible préserver le principe directeur du jeu, c'est-à-dire «mettre l'adversaire dans le vent», car c'est bien l'accumulation des expériences réelles dans cette étape qui lui permettra éventuellement de modifier qualitativement le sens qu'il donne à son action, et ainsi de passer brusquement à l'étape supérieure.

Ainsi, toute réussite dans une expérience corporelle va contribuer à l'augmentation du volume de compétence de la personne dans l'activité considérée. Son sentiment de compétence risque bien de croître également, permettant par là la réhabilitation d'un corps pourtant diminué dans ses capacités, sans être pour autant invalide. Le deuil de l'ancien corps pourra dès lors se réaliser, et la personne handicapée pourra accéder à une nouvelle vie et de nouveau formuler des projets, professionnels, familiaux, culturels ou de loisir. m

Bibliographie

Bilard, J.; Barbin, J.M.; Bui-Xuân, G.; Ohana, F. et Gros, C.: De la rupture à l'espoir. Réhabilitation psychologique et sociale. La place du sport. In: Actes des journées H&A 94. Millau: 2ISA 1994; 88–98.

Bui-Xuân, G. et Ninot, G.: Tennis training 98. CD-Rom, Marseille: ASTHER Multimédia 1998.

Bui-Xuân, G.: Pédagogie conative. Le corps mobilisé. Montpellier 1: Habilitation à diriger des recherches 1999. Compte d'auteur.

Compte, R.: La figure du handicap. Analyse d'une construction sociale et politique. Thèse de doctorat en sociologie. Université Paul Valéry, Montpellier III 1999.

Marcellini, A.: «Nous les fauteuils...». Essai sur le passage de la culture «debout» à celle du «fauteuil roulant». In: Bui-Xuân, G. et Gleyse, J. (Eds): Tréma. Comment peut-on enseigner une culture corporelle? Montpellier: IUFM. Hors série, 1997, 1, 9–21.

Marcellini, A.; Bui-Xuân, G. et Turpin, J.P.: Au-delà du handicap. Trajectoires de vie de paraplégiques sportifs. De la déstigmatisation à la réappropriation de Soi. In: Spirales; Spécial Activités Physiques Adaptées. Lyon 1: CRIS 1997, 11, 75–83.

Nenna, A.D.: Regard d'un médecin sur ce livre. In: Murphy, R.F. Vivre à corps perdu. Paris: Plon 1990, 343–353.

Stiker, J.H.: Corps infirmes et sociétés. Paris: Aubier-Montaigne 1982.

Turpin, J.P.; Barbin, J.M.; Bui-Xuân, G.; Haye, G.; Marcellini, A.; Mikulovic, J.; Ninot, G.: Plaisir et handicap physique. Contribution à une approche scientifique du plaisir. Corps et Culture; plaisirs du corps, plaisirs du sport. Montpellier: C&C 1997, 2, 105–125.

alder + eisenhut Prends un meringue, pas une seringue!